

Travail en hauteur – Toit en pente faible ou talus en pente raide – Module complémentaire

OBJECTIFS

Permettre aux personnels travaillant sur toit de pente faible ou talus en pente raide de se sécuriser pendant l'accès et au poste de travail.

Il s'agit donc de savoir : Accéder et évoluer en sécurité, se positionner au poste de travail.

TYPE DU PUBLIC

Personne amenée à réaliser des opérations de maintenance, de nettoyage et d'installation.

PRÉREQUIS

Être âgé(e) de plus de 18 ans.

Avoir suivi le module initial THHAR Port du Harnais.

Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

« A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé aux risques liés au travail en hauteur avec le port d'équipement de protection antichute. L'attention de l'employeur est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise »

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur, harnais et accessoires et ligne de vie.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié ayant une expérience pratique de l'utilisation des EPI antichute.

ÉVALUATION

- > L'évaluation des acquis théoriques et pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une Autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur.
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

- > **Prévention des risques liés au travail sur talus et toit en pente faible**
Contexte réglementaire et responsabilités • Accidents et causes d'accidents • Principe généraux de prévention
- > **Accès**
Identification et choix des itinéraires d'accès
- > **Poste de travail**

Choix des modes opératoires et des équipements de travail adaptés à l'environnement

- > **Choix d'un dispositif de protection individuelle antichute**
Antichute mobile sur corde, enrouleur à rappel automatique, longes avec absorbeur d'énergie • Notice technique des fabricants
- > **Le support d'amarrage**
Choisir les supports d'amarrage dont la résistance peut être connue par calcul ou dont la fiabilité est estimée mais non vérifiée
- > **Caractéristiques des dispositifs d'ancrage type B et C**
Définition des dispositifs dits « temporaires »
- > **Le maintien au poste de travail**
Objectif et principe de mise en œuvre • Choix du système antichute en complément du dispositif de maintien
- > **Cas des lignes de vie textiles en corde semi-statiques EN 1891 type A**
- > **Nœuds d'amarrage**

PRATIQUE

- > **Présentation, découverte et conditions d'utilisation des différents matériels**
- > **Vérification préalable des EPI en dotation**
- > **Exploitation des fiches de données du fabricant**
- > **Aménagement de l'itinéraire d'accès sécurisé au poste de travail**
- > **Mise en œuvre du système de liaison utilisé**
- > **Identifier le support d'amarrage**
- > **Mise en place des points d'ancrage provisoires avec principe de redondance**
- > **Utiliser le dispositif d'ancrage identifié**
- > **Utiliser correctement son système antichute**
- > **Utiliser le dispositif d'ancrage identifié pour se maintenir en appui au poste**
- > **Se positionner au poste de travail et ajuster son système de maintien**
- > **Identifier les risques induits par le port des EPI antichute et de maintien selon l'environnement**
- > **Ecole de nœud d'amarrage en situation de travail**
- > **Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires**

NOTA : Les stagiaires sont invités à venir à la formation avec leurs équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

MODALITÉS

Durée : 1 jour.

Nombre de participants : 6 par formateur de manière à assurer la qualité de la formation et la sécurité des apprenants.

Prix : nous consulter.